Le *soutien* au *développement* des *communautés*

dans le réseau de la santé
et des services sociaux
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
Québec

Développement des communautés

Le développement des communautés est :

« [...] un processus de coopération volontaire, d'entraide et de construction de liens sociaux entre les résidents et les institutions d'un milieu local, visant l'amélioration des conditions de vie sur le plan physique, social et économique . » (INSPQ et coll., 2002, p. 16)

Cette action collective vise à agir sur certains déterminants de la santé et à réduire les inégalités de santé en contribuant à augmenter le contrôle sur leur vie des personnes et des communautés (*empowerment*).

Afin de contribuer à l'amélioration de la santé, ce processus collectif devra répondre à certains besoins de la collectivité, en regard des déterminants de la santé, mais aussi contribuer à la renforcer en incluant les éléments incontournables du développement des communautés, tel qu'on peut le voir dans le schéma suivant.

DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ
Revenu, emploi et conditions de travail, niveau d'instruction et situation sociale
Réseaux de soutien social
Milieux de vie et environnements sains
Habitudes de vie et compétences d'adaptation personnelles
Accès aux ressources
ÉLÉMENTS INCONTOURNABLES
Réduction des inégalités
Participation
Empowerment
Concertation
Harmonisation des politiques
CHANGEMENTS DANS LA CAPACITÉ D'ACTION
Chez les individus
Au sein des organisations
Dans la communauté

Stratégie en deux volets

Certains déterminants de la santé, relatifs à l'environnement social et physique, sont reliés davantage à la collectivité qu'aux individus; ainsi, l'action collective offre une voie complémentaire aux interventions qui ciblent les individus pour agir sur ces déterminants et réduire les inégalités de santé ou leurs effets. La stratégie de soutien au développement des communautés visera donc, d'abord, à soutenir les processus de cette action collective.

D'autre part, par le biais des interventions qui ciblent les individus, il est possible de soutenir le développement des communautés à partir d'approches qui y sont favorables.

La stratégie de soutien au développement des communautés de la Direction de la santé publique (DSP) de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine propose donc au réseau de santé publique d'intervenir en deux volets :

SOUTIEN AU DC SPÉCIFIQUE
AUX PROCESSUS COLLECTIFS

- Cible des **actions collectives** pour agir sur certains **déterminants de la santé** et les inégalités de santé.
- Favorise le développement de l'***empowerment*** (individuel et collectif).
- Vise **la participation démocratique** dans les communautés (**parti pris pour les moins nantis**).

SOUTIEN AU DC TRANSVERSAL
AUX INTERVENTIONS
EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

- Favorise la collaboration **avec les communautés** pour l'implantation des programmes et services.
- Favorise des **approches globales** d'intervention auprès des personnes et l'***empowerment*** (individuel et collectif).

Soutenir le développement des communautés, c'est l'affaire de tous !

Pour actualiser cette stratégie, la DSP propose les responsabilités suivantes au sein de son organisation ainsi que pour les CSSS de la région. Ces responsabilités offrent un **cadre à l'intérieur duquel évoluer** afin de planifier des actions en développement des communautés, **selon le contexte et en fonction des opportunités**. Elles pourront donc être distribuées de manières variables.

RESPONSABILITÉS DE LA DSP

Influencer
Ex. : Les politiques régionales en faveur de la santé.

Soutenir
Ex. : L'harmonisation des approches en développement des communautés, les mesures d'*empowerment*.

Partager l'expertise
Ex. : Les données sociosanitaires, des processus participatifs.

Ces responsabilités concernent :

- Les gestionnaires
- Le responsable du dossier développement des communautés
- Les professionnels de santé publique

RESPONSABILITÉS DES CSSS

Influencer
Ex. : Les politiques locales en faveur de la santé.

Mobiliser
Ex. : Les partenaires locaux et les communautés pour agir sur les déterminants de la santé et les inégalités.

Soutenir
Ex. : Les espaces de participation et d'*empowerment*, l'action communautaire.

Partager l'expertise
Ex. : L'analyse des besoins et ressources des communautés locales.

Ces responsabilités concernent:

- Les gestionnaires
- Les intervenants en organisation communautaire
- L'ensemble des intervenants auprès de la clientèle

Quelques concepts utiles

Éléments incontournables au développement des communautés

Réduction des inégalités

La réduction des inégalités en santé est la préoccupation qui est à la base de l'adoption d'une stratégie de soutien au développement des communautés par la santé publique. Elle devra donc représenter la toile de fond de nos actions par le soutien à l'intervention incluant les groupes les plus négativement touchés par ces inégalités, celles liées à la pauvreté devant être considérée en premier plan.

Participation

La participation est aussi à la base d'une approche en soutien au développement des communautés et devrait être au cœur de nos préoccupations, y compris celle des populations les plus touchées par les inégalités sociales. Cette approche privilégie la participation effective des populations et groupes directement concernés par les changements, les orientations et décisions qui affectent leur environnement physique ou social, leurs milieux de vie et conditions de vie, leurs habitudes de vie et comportements ainsi que l'organisation du système des soins et des services sociaux et de santé sur leur territoire.

De nombreuses recherches démontrent que « [...] la participation dans les décisions donne lieu à de meilleures interventions et programmes » (INSPQ, 2002, p. 22). Il est à noter que participer signifie ici « [...] parler, se faire entendre, agir et prendre part aux décisions » (INSPQ, 2002, p. 22). Il ne s'agit donc pas uniquement d'ouvrir à toute la population et à ses organisations les instances décisionnelles, mais de travailler au développement des compétences des personnes et communautés et d'y investir le temps requis.

La participation vise le développement de la citoyenneté afin d'augmenter le degré de contrôle et de responsabilité des personnes sur les décisions qui les touchent. » (INSPQ et coll., 2002, p. 18).

Empowerment

Des recherches dans plusieurs disciplines font ressortir des liens entre le manque de pouvoir et la maladie, et entre l'*empowerment* et la santé, et proposent de reconnaître le manque de pouvoir comme un facteur de risque au regard de multiples problèmes de santé.

L'*empowerment* représente donc une approche d'intervention intéressante puisqu'il s'agit d'un « [...] processus d'action sociale par lequel les individus et les groupes agissent pour acquérir le contrôle sur leur vie dans un contexte de changement de leur environnement social et politique ». (Wallerstein et Bernstein, 1994 p. 142, traduction libre).

Plus spécifiquement, l'*empowerment* repose sur les idées de base suivantes, qui devraient orienter notre intervention :

- « les individus et les collectivités ont le droit de participer aux décisions qui les concernent;
- les compétences requises pour cette participation sont déjà présentes (ou le potentiel pour les acquérir existe);
- une personne ou une communauté ne peut pas faire le cheminement d'*empowerment* pour une autre;
- le processus d'*empowerment* débute par la participation volontaire et repose sur elle (ne peut pas être forcée);
- le pouvoir n'est pas quelque chose qui se reçoit ou qui se donne : ce sont plutôt l'autorité et la responsabilité qui se transfèrent;
- la capacité d'exercer un pouvoir s'acquiert et se développe progressivement;
- l'*empowerment* dans une facette de la vie humaine n'est pas automatiquement transféré aux autres facettes. » (Ninacs, 2007, p. 7-8)

Concertation et partenariat

La concertation et le partenariat sont les outils privilégiés de la mobilisation des communautés locales et de l'*empowerment* communautaire. C'est par ces moyens qu'il devient possible d'établir un consensus sur l'objectif à poursuivre, le problème à résoudre, les activités à mettre en œuvre pour changer la situation, etc. « Il s'agit d'une dynamique à la fois coopérative et conflictuelle qui donne lieu à une vision commune des paramètres de l'amélioration ou de la transformation à réaliser. » (Ninacs, 2007, p. 2-3).

Ces outils comportent non seulement de nombreux avantages (approche globale ciblant l'ensemble d'une communauté, addition d'expertises et de ressources de différents secteurs, augmentation du sentiment d'identité au territoire), ils sont pratiquement incontournables pour toute action collective. Par contre, afin qu'ils soient utilisés aux bonnes fins du développement des communautés, ils comportent certains écueils qu'il convient d'éviter comme la reproduction des rapports de pouvoir existant dans les communautés et l'hyperconcertation. La mise en place de certaines conditions de réussite est donc essentielle :

- un leadership démocratique et efficace, ainsi que du soutien professionnel et technique adéquat (animation, procès-verbaux, convocations, recherche, etc.);
- des acteurs pertinents au problème ou à la question ciblée et des personnes et groupes concernés par le problème dès l'analyse de la problématique;
- limiter le nombre d'objectifs (certains réalisables à court terme) et y revenir souvent;
- accepter les différences et se rappeler que les intérêts peuvent être contradictoires ou conflictuels et que chaque acteur doit pouvoir en tirer quelques avantages;
- reconnaître les contributions et s'assurer que chaque acteur ait le sentiment d'être écouté et de pouvoir influencer les décisions;
- utiliser un langage simple;
- faire collectivement l'évaluation du processus de concertation. (INSPQ, 2002 et Bourque, 2009)

Harmonisation des politiques

L'élaboration et la promotion de politiques publiques saines (municipales, régionales ou nationales) représente un moyen pour améliorer les conditions de vie et favoriser la participation et l'*empowerment*. Ainsi, il conviendra d'intervenir en santé publique lorsque l'opportunité se présente d'influencer des politiques qui visent l'amélioration de la santé et de ses déterminants (conditions socioéconomiques, environnement physique et social, habitudes de vie et accès aux ressources), particulièrement afin de favoriser l'implication des communautés.

Pour en connaître davantage

DUVAL, Caroline. *Cadre de référence en soutien au développement des communautés*, Direction de santé publique de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2012, 79 p.

Ce document est disponible sur le site Web de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine à l'adresse suivante : www.agencesssgim.ca